

Les Palestiniens de Gaza, emmurés, depuis plus de 10 ans, par un blocus israélien criminel et illégal, manifestent, non armés, leur droit par les **Marches du Retour** (Résolution 194 de l'ONU). Ils sont soumis à un véritable massacre de la part des tireurs d'élite israéliens portant à 126 le nombre de martyrs et à plus de 13.000 blessés, dont des milliers par balles conçues pour mutiler et handicaper à vie.



Au même moment, Israël et les États-Unis fêtaient le transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem, en violation totale du droit international et des résolutions de l'ONU.

La France condamne les massacres et ce transfert mais laisse faire !

**A quoi sert de parler à un Etat qui se croit absolument TOUT permis ? La France doit passer de la parole aux actes et prendre des sanctions immédiates.**

### **Le criminel de guerre Netanyahu doit être interdit de séjour en France !**

Une « saison croisée France-Israël » est organisée par l'Institut français ; des dizaines d'événements auront lieu en Israël et en France, de juin à novembre 2018. Des spectacles, des conférences, ... tenteront à travers la science, l'art et la culture, de blanchir les crimes d'Israël.

Cette « saison » doit être inaugurée à Paris le 5 juin par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, conjointement avec le président de la République Emmanuel Macron.

### **La « saison croisée » France-Israël et son inauguration par Macron doivent être annulées immédiatement !**

La date du 5 juin est une provocation supplémentaire car elle est le déclenchement, en 1967, d'une nouvelle guerre israélienne qui a mené à l'occupation militaire de toute la Palestine ; c'est la Naksa pour le peuple palestinien.

**C'est aussi l'impunité d'Israël qui tue les Palestiniens. Il est urgent d'y mettre fin, d'appliquer des sanctions contre cet Etat terroriste (particulièrement la fin de l'Accord d'Association UE/Israël) et de porter ensemble l'exigence de la reconnaissance des droits du peuple palestinien.**

### **BOYCOTT - DÉSinVESTISSEMENT - SANCTIONS** contre Israël !

Exigeons aussi que la France reconnaisse l'État de Palestine avec Jérusalem-Est comme capitale, comme l'ont demandé le Sénat et l'Assemblée Nationale.